

Communiqué de presse

L'Udaf organise une conférence sur la prévention des dérives sectaires

L'Union Départementale des Associations Familiales (Udaf) de Haute-Savoie organise une conférence intitulée **“La prévention des dérives sectaires”** le **lundi 8 décembre 2025 de 19h00 à 20h30**, dans les locaux de l'Udaf à Meythet.

Cette conférence est gratuite et ouverte à tous.

Des intervenantes spécialisées

Les intervenantes, **Pascale Duval, Directrice de l'UNADFI**, et **Catherine Katz, Présidente**, expliqueront comment identifier les signaux d'alerte des dérives sectaires et les démarches à entreprendre en cas de situation préoccupante. Les participants pourront ainsi mieux comprendre comment réagir face à de telles situations et prévenir les conséquences négatives pour les individus concernés.

L'UNADFI (Union nationale des associations de défense des familles et de l'individu victimes de sectes) a pour but de prévenir les agissements des groupes, mouvements et organisations à caractère sectaire. Elle a étendu ses travaux à la radicalisation et aux théories du complot.

Inscription nécessaire

La conférence est gratuite, mais le nombre de places étant limité, une inscription préalable est obligatoire. Les participants peuvent s'inscrire s'enregistrer via notre site www.udaf74.fr (rubrique actualité) ou en écrivant à institution@udaf74.fr

Informations pratiques :

Date et Heure : 8 décembre 2025, de 19h00 à 20h30

Lieu : 3 rue Léon Rey Grange 74960 Meythet

Contact : 04 50 24 36 22

Contact presse :

UDAF de Haute-Savoie – Julie SAMPER – julie.samper@udaf74.fr – Tel. 04 50 24 36 22

A propos de l'UDAF 74

L'Udaf 74 a été créée sous statut associatif le 29 août 1945. Cette association reconnue d'utilité publique assure la représentation des familles dans plus de 150 instances liées aux domaines de la vie familiale : Enfance et adolescence ; Education - formation ; Protection Sociale ; Santé ; Consommation - vie quotidienne ; Environnement - développement durable - aménagement du territoire ; Habitat.

Ensuite, elle fédère les associations et fédérations familiales du département, soit 135 associations familiales qui rassemblent plus de 13 800 familles.

Enfin, elle gère des services de protection juridique des majeurs et d'action sociale. Ceux-ci viennent notamment en aide à des mineurs, aux familles en difficulté économique, aux aidants familiaux et aux majeurs protégés.